

## Ordre du jour (extrait concernant les personnels administratifs et techniques)

- 1 – Ajustements de la préparation de rentrée 2017
- 2 – Fondés de pouvoir

### Questions diverses

#### **1- Retrait d'emploi**

Dans le cadre du rééquilibrage des moyens en personnels administratifs, la mesure de retrait d'un emploi de catégorie C du collège Jean Jaurès de Sarreguemines (CTA du 20 mars 2017) et remplacé par un retrait de catégorie B.

#### **2- Fondés de pouvoir**

Extrait de la déclaration FSU jointe

La FSU est opposée à la politique académique de fusion des agences comptables au détriment des plus petites d'entre elles. Dans un contexte démographique de fort renouvellement des agents comptables, il est important de maintenir un vivier suffisant pour faire face aux départs annoncés. La fonction de fondé de pouvoir s'inscrit à priori dans cette perspective de constitution d'un vivier de futurs agents comptables tout en permettant de reconnaître les fonctions exercées par les collègues actuellement en poste.

La FSU a toujours défendu l'égalité de traitement, or dans le cas présent cette nouvelle fonction introduit une concurrence financière (régime indemnitaire) entre les fondés de pouvoirs et les collègues non gestionnaires. Aussi, la FSU demande que soit traitée en groupe de travail la rémunération indemnitaire des collègues non gestionnaires.

Résultat des votes :

10 abstentions

Deux groupes de travail ont été réunis afin de définir la fiche de poste pour une entrée en fonction au 01/09/2017. Un fondé de pouvoir peut-être de catégorie B ou A.

Le régime indemnitaire sera le suivant ;

Catégorie A, la fonction relève du groupe 3 d'IFSE soit ;

644 € mensuels (non logé) 405 € (logé)

Catégorie B, la fonction relève du groupe 1 d'IFSE soit ;

437.5€ mensuels (non logé) 279.5 € (logé)

### Questions diverses

Nous avons demandé un bilan sur le recrutement des apprentis en personnels ATSS (Administratifs Techniques Sociaux et de Santé) dont voici les données ;

| Année   | Total des contrats | Services académiques | EPLE |
|---------|--------------------|----------------------|------|
| 2015-16 | 20                 | 10                   | 10   |
| 2016-17 | 35                 | 5                    | 30   |
| 2017-18 | 45                 | 11                   | 31   |

La formation s'étale du CAP entretien au BTS assistant manager en passant par le Bac professionnel gestion.